

Compte rendu CCE du 19 avril 2017

ASSEMBLEE GENERALE IBMF :

Pour 2016, les bénéficiaires d'IBM France s'élèvent à 204 M€ (en 2015 : 91,5 M€) ... La politique de placement financier d'IBM ne permet pas d'enclancher de participation ! Comme d'habitude, les salariés qui créent les richesses de l'entreprise, n'en reçoivent pas les gains.

COMPLEMENTAIRE SANTE (MUTUELLE) :

IBM a, de manière unilatérale, retenu la Mutuelle IBM comme assureur et gestionnaire, devant AXA. Aon Hewitt sera le courtier pour les options, conjoints, enfants.

Les 18 salariés détachés devront opter soit pour un « transfert volontaire » à la Mutuelle IBM, soit un retour à IBM France.

La direction a soumis un projet d'accord aux organisations syndicales, sans changement du cahier des charges unilatéral. Rappelons que les OS avaient fait le 2 mars une déclaration commune en CSP Complémentaire Santé : « ... Les OS, de façon unanime, confirment leur propos de février et vous proposent donc que vous revoyiez les cotisations enfants, avant d'étudier la possibilité d'une signature. »

Le cahier des charges se traduit en effet par une économie significative pour IBM par rapport au budget antérieur, et, a contrario, par une augmentation très significative des cotisations des ayants droit (conjoint, enfants) jusqu'à un salaire d'environ 7000 euros, avec même un doublement jusqu'à 3200 euros (PMSS - Plafond Mensuel de Sécurité Social). Seuls les salaires au-dessus de 13000 euros mensuels verront leurs cotisations baisser !

Rappelons cependant qu'en l'absence d'accord des OS, les actifs auront la liberté de prendre une autre mutuelle, et que dans tous les cas, les contrats pour les ayants droit sont à adhésion facultative.

CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES D'IBMF

L'expert SECAFI a présenté son rapport et apporté les commentaires suivants :

- Il n'y a aucune autonomie financière d'IBM France : ce n'est pas en effet le modèle d'IBM Corp. et il faut remonter du cash à la Corp. pour le retour aux actionnaires (75%) et les investissements / acquisitions au niveau mondial,
- Cela se traduit notamment par l'interdiction d'acquisitions en France ou d'investissements opérationnels pour le moment. Ces derniers sont donc très limités par rapport au cash-flow dont dispose pourtant IBM France,
- La transformation d'IBM en cours est plus lente que prévue,
- IBM vit un changement de modèle économique, ce qui génère une incertitude sur le niveau et la durée des revenus à terme,
- Sur le plan commercial à IBM France, les offres transversales ne sont pas encore le modèle dominant,
- Il manque pour finaliser l'expertise la maj de la GPEC et du PPT (plan prévisionnel triennal).

Au niveau de la consultation de l'instance, les élus de MOP estiment ne pas être en mesure de rendre un avis, cependant, la majorité au CCE a voté un avis partiel. Les élus de MOP ont déclaré : « Nous votons contre la consultation sur les orientations stratégiques de la Compagnie IBM France SAS, car nous ne nous estimons pas assez informés sur (art. L2323-10) "les conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à

l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages", ni sur certaines entités (France Lab en particulier). »

La direction prend acte du vote de la motion majoritaire et estime que la consultation est close.

EFFECTIFS

Au 1^{er} trimestre 2017, l'effectif IBM France est de 7396 salariés dont 429 dispensés d'activité et 277 CDD/apprentis. Sur la même période, il y a eu 275 sorties (liées à Gallium, au PSE GTS-IS 2016 et à HCL), et 116 entrées (dont 15 apprentis, 74 stagiaires... et 20 vraies embauches !).

DIVERS

PROJET DUBOIS : Cession à Aricent de IBM Connect Direct, Connect Enterprise et Connect Express. 39 salariés dans le monde dont 4 en France dans France Lab (3 à Gentilly et 1 à Montpellier, moyenne d'âge 54 ans).

Proposition de transfert par le L1224-1 volontaire au 1er juillet 2017. Filiale Aricent en cours de création en France avec une CC Syntec.